

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LOUDES**

Nombre de conseillers

En exercice : **15**

Présents : **10**

Votants : **10**

1 Abstention : Mr Gaith DEGAÏCHIA

L'an deux mil vingt-six le : **17 juillet à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de Loudes s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Laurent BARBALAT** - Maire –

Date convocation : 10 juillet 2026

Présents : Mesdames-Messieurs Naaïma DEGAÏCHIA ; Fabrice GRANIER ; Cathie MOREL ; Mr Gaith DEGAÏCHIA ; Marie-Christine CELLIER ; Mr Francis CHAUTARD ; Mr Cyril ALMÉRY ; Mme Chloé PEREIRA ; Mme Anaïs GAUTHIER ; Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : Mme Léa CHAPELON procuration Mme Naaïma DEGAÏCHIA ;

Absents : Mr Julien VALLET ; Mr Didier GALLARD ; Mr Jordane LESIEUR ; Mr Lionel LEGRAND ;

Secrétaire : Mr Gaith DEGAÏCHIA

Délibération 37-2026

Objet : Bureau d'Études - Prescription d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Loudes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la décision prise par le conseil municipal le 23 juin 2026 concernant la Prescription d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Loudes, il y a lieu de choisir un cabinet afin d'effectuer la mission suivante :

- de mettre en compatibilité le PLU de Loudes avec les besoins du projet d'implantation d'une unité de concassage d'une entreprise locale de maçonnerie/travaux publics, sur le site de l'ancienne carrière de la Garde sur le secteur de Collanges ;
- de modifier, le cas échéant, les dispositions du règlement écrit, du plan de zonage, des orientations d'aménagement ou toute autre pièce du PLU nécessaire à la réalisation du projet;
- de permettre la réalisation d'un projet répondant à un objectif d'intérêt général pour le territoire communal.

Le conseil Municipal décide de choisir :

- **Bureau d'Etudes REALITES**
34, Rue Georges Plasse - 42300 ROANNE

Soit un coût estimatif total HT de **7 150.00 €**.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les documents afférents au dossier

Le 17/07/2026

Le Maire, **Laurent BARBALAT**



Le 17/07/2026

Le Secrétaire, **Mr Gaith DEGAÏCHIA**

Séance du vendredi 17 juillet 2026